

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO

SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI, 8 SEPTEMBRE 2025

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le Maire ;
2. Acceptation de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux du 9 juin, 14 juillet, 11 août et 25 août 2025 ;
4. Période de questions réservée au public ;
5. Inspecteur en bâtiment et en environnement ;
6. CDSM ;
7. Loisirs ;
 1. Rapport Tournoi Ti père;
8. Offre de service : Avocats ;
9. Fond de vitalité des milieux;
10. Utilisation d'une langue autre que française;
11. Entente Beecher Falls;
12. Paiement des comptes :
 1. Comptes payés ;
 2. Comptes à payer ;
13. Bordereau de correspondance ;
14. Rapports :
 1. Maire ;
 2. Conseillers ;
 3. Directrice générale ;
15. Varia ;
16. Période de questions réservée au public ;
17. Évaluation de la rencontre;
18. Levée de la séance.

Gabriela Fiema,
Directrice générale et
Greffière-trésorière
03-09-2025

